



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-35998>

Département(s) de publication : **44, 49**

Annonce n° **25-35998**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Cté de Cnes du Pays d'Ancenis

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24440055200034

**Ville** : Ancenis-saint-géréon

**Code postal** : 44150

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 44, 49

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : [https://pays-ancenis.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_14158\\_1080595.html](https://pays-ancenis.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_14158_1080595.html)

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : CHANTREL Marie-France

**Adresse mail du contact** : za@pays-ancenis.com

**Numéro de téléphone du contact** : +33 240963189

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Une lettre de candidature DC1 ou équivalent (notamment DUME tel que prévu au R 2143-4 CCP) comprenant la déclaration sur l'honneur conforme à l'article R 2143-3 du code de la commande publique : " Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur : n'entrer dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ".
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Une liste des principales références des 5 dernières années, avec indications dates, montants et destinataires publics ou privés des travaux

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une liste des moyens humains généraux de la société et une liste des moyens matériels généraux de la société

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 28/04/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous et de leur pondération : 1) Prix des prestations (pondération : 60 %) apprécié au vu du montant total du Détail Quantitatif Estimatif en euros TTC mentionné à l'acte d'engagement. 2) Valeur technique (pondération : 40 %) appréciée au vu de la qualité du mémoire technique et au vu des sous-critères exposés au RC.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux d'aménagement d'une piste d'accès à l'aéroport - zone d'activités de l'Aéropôle à Ancenis-Saint-Géréon (44)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45233226

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Le marché de travaux comprend : - La période de préparation (Plans d'exécution, de signalisation, plan des installations de chantier, etc.), - Les terrassements, la construction de la structure et la mise en oeuvre du revêtement définitif de la piste - La réalisation d'une noue et d'un réseau pour la gestion des eaux pluviales - La signalétique verticale

**Lieu principal d'exécution du marché** : Les travaux se dérouleront sur une partie des parcelles ZB 266 - 305 - 307 et 309 classées en zone Uz1-b. du PLU et situées dans la zone d'activités de l'aéropôle à ANCENIS - SAINT-GEREON, dont la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) est propriétaire.

**Durée du marché (en mois)** : 14

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Le marché prendra effet à compter de sa date de notification et s'achèvera à l'issue de la garantie de parfait achèvement des travaux ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Le délai global d'exécution, à compter de la date de notification valant ordre de service de démarrage des travaux, est de 2 mois (hors période de congés). La période de préparation de 3 semaines, par dérogation à l'article 28.1 du CCAG de travaux, est incluse dans ce délai. Le présent marché est un marché à prix unitaires, qui seront appliqués aux quantités réellement livrées ou exécutées selon les prix indiqués au bordereau des prix (BP). Le montant total estimatif du marché, résultant du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) dont les quantités sont non contractuelles, est fixé à l'acte d'engagement. Les prix sont fermes et actualisables selon les modalités fixées au CCAP. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget de la COMPA, ressources propres. Les factures seront payées dans le délai global de paiement fixé à 30 jours maximum dans les conditions fixées par les articles L 2192-10 et suivants du code de la commande publique. Le marché ayant un montant supérieur à 50 000 euros HT, et un délai d'exécution est supérieur à 2 mois, une avance sera versée au titulaire dans les conditions fixées aux articles R 2191-3 et suivants du code de la commande publique, sauf renonciation expresse de sa part à l'acte d'engagement. Le versement de l'avance est conditionné à la constitution d'une garantie à première

demande du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire est interdite. Cette procédure est une procédure entièrement dématérialisée. Ainsi, les soumissionnaires devront télécharger les documents du dossier de consultation sur un réseau électronique et déposer gratuitement une offre par voie électronique via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée ci-dessus, et selon les modalités exposées à l'article 5.3. du RC. Il n'est pas imposé de forme au groupement retenu après attribution du marché. La signature électronique est imposée pour le candidat proposé à l'attribution. L'instance chargée des procédures de recours est : Tribunal Administratif de Nantes 6 allée de l'île Gloriette - BP 24111 - 44041 NANTES CEDEX - Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr - Adresse internet(U. R.L) : <http://nantes.tribunal-administratif.fr>.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/03/2025**